

**Fiche – action n°60 - Niveau de priorité : 1**

**Objectifs TL1 / TL2 :** Concilier pratiques, respect des milieux naturels et des espèces et respect mutuel / Favoriser la concertation avec les professionnels du tourisme et des loisirs

⊗ **Action : Concilier pratique du canyoning et préservation des habitats d'intérêt communautaire**

✧ **Articulation :** *fiches-actions n°2/28/64/65/67 ; Life «Têtes de bassin versant et faune patrimoniale associée »*

✧ **Contexte - Problématique :** sur la vallée de la Loue, la pratique du canyoning s'exerce essentiellement sur trois sites : le canyon de Gouille Noire à Amondans, les cascades de Syratus à Mouthier-Haute-Pierre et du Raffenot à Châteaueux-les-Fossés. Il est communément admis que la pratique du canyoning est particulièrement destructrice vis-à-vis de certains habitats fragiles d'intérêt communautaire (tufières et suintements tufeux, parois rocheuses avec végétation chasmophytique). Par conséquent, il conviendrait d'une part, de limiter strictement cette pratique aux trois sites précédemment cités en essayant de rechercher des tracés moins pénalisants pour les milieux naturels et d'autre part, d'informer et de sensibiliser les pratiquants ainsi que les comités départementaux et les professionnels du tourisme qui encadrent cette pratique.

✧ **Objectifs :**

- Préserver les habitats naturels et les espèces d'intérêt communautaire,
- Concilier activités de loisirs et préservation des milieux naturels.

✧ **Description de l'action :**

- Rechercher un consensus avec les partenaires concernés, afin de ne pas favoriser et développer la pratique du canyoning sur d'autres sites de la vallée de la Loue,
- Sur les sites où s'exerce actuellement la pratique du canyoning (canyon de Gouille Noire, cascades de Syratus et du Raffenot) rechercher, avec les partenaires concernés, des tracés moins pénalisants pour les milieux naturels. Veiller à ne pas favoriser, ni aménager des zones d'accueil pour le public,
- Informer et sensibiliser les pratiquants via les comités départementaux et les professionnels du tourisme qui encadrent cette activité. Réalisation et diffusion d'une plaquette d'information (*cf articulation Life « Têtes de bassins versants et faune patrimoniale associée »*).

✧ **Localisation :** canyon de Gouille Noire (Amondans) et cascades de Syratus (Mouthier-Haute-Pierre) et du Raffenot (Châteaueux-les-Fossés).

✧ **Echéancier :** 2006 - 2011

✧ **Coordination :** Syndicat Mixte de la Loue

✧ **Partenaires :** DIREN, Comité Régional de Spéléologie, Fédération Française de Montagne et Escalade, Comité Départemental de canoë – kayak, Syratus Tourisme et Loisirs, communes et propriétaires privés.

✧ **Coût total : 7 500 € H.T.**

- coordination et animation de la fiche-action : inclus au coût de suivi et de l'animation de Natura 2000 sur les 6 ans (poste de chargé de mission),
- coûts liés à des aménagements éventuels de nouveaux tracés : non chiffrés
- coûts liés à la réalisation, l'édition et la diffusion d'une plaquette d'information : 7 500 € H.T.

✧ **Financements potentiels :**

- Union Européenne, Etat (MEDD), Comités Départementaux